LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. I — EDMONTON, 7 DECEMBRE 1905 — No. 9

Faits Divers

QUÉBEC, 1 déc.—Dimanche, l'après-midi, une cérémonie d'adieu avait lieu au convent des Franciscaines Missionnaires de la Grande-Allée, à l'occasion du départ de trois religieuses pour les léproseries du Japon. Elles sont parties, lundi, par le C. P. R., pour Vancouver et le Japon.

Ces jeunes missionnaires sont les Rév. Mères Marie-Thomas (Alice Boucher), de la rivière Ouelle, Marie-Octavienne (Cordélia Paquet), de Montréal, et Marie-Angeline (Ludivine Trudel), de Sainte-Thècle (Trois-Rivières).

GRÈVE FUNESTE.—Dit *La Patrie*: "Les débardeurs de Saint-Jean (N.B.), notre seul port d'hiver praticable l'hiver, au point de vue du commerce, de l'exportation et de l'importation, se sont mis en grève.

"Le commerce de la ville de Québec a été ruiné par les grèves de son port, Une partie de la population qui travaillait au chargement et au déchargement des navires, a été obligé de quitter le pays.

"Le port de Saint-Jean, qui est placé en des conditions très difficiles de concurrence avec les ports américains, est en ce moment la victime d'un mouvement funeste."

LAWRENCE, Mass., 25 nov.—Mercredi, le feu, dû à l'entourage d'une fournaise surchauffée, s'est déclaré au sous-sol de l'école de Sainte-Anne. L'alerte ayant été donnée à temps, le sauvetage des élèves, au nombre de 500, s'est exécuté promptement, à l'exception des élèves de Sœur du Saint-Nom de Marie, dont la retraite était coupée par les flammes. Ce que voyant, la religieuse, malgré la résistance des petites filles, les lança toutes par les fenêtres, dans des filets étendus dans la rue par les pompiers. Elle parvint ainsi à les sauver toutes; puis elle se sauva elle-même.

La population de Lawrence loue hautement l'héroïsme de Sœur du Saint-Nom de Marie.

SAINT-PAUL, Minn. — Récemment avait lieu une grande fête au Nouveau-Canada, à l'occasion de la célébration des noces d'or de M. et Mme Vital Guérin, deux des plus vieux citoyens de la place. M. Guérin est le fils de feu Vital Guérin, qui donna le terrain où est bâti aujourd'hui l'hôtel de ville de Saint-Paul. Marié à Montréal, en 1855, il arriva à Saint-Paul en 1863, et, quelques années plus tard, il alla s'établir au Nouveau-Canada.

Récemment la branche No. 36 du Cercle Social des dames se réunissait, pour la première fois, pour installation de ses nouveaux membres. L'officier du jour était le Dr. Philémon Roy, nommé spécialement par le bureau général pour représenter la Société. Les dames canadiennes de la branche No. 13 avaient généreusement prêté leur concours à cette fête et remplissaient les fonctions d'officiers temporaires: c'était Mesdames J. Beaudin, C. Bernard, P. Godbout et A Dufresne.

JEFFERSON CITY, Minn., 25 nov.—Une révolte a éclaté au bagne de l'Etat. Les révoltés ont fait sauter la porte du bagne au moyen de la dynamite. Ils ont tué deux gardiens et en ont blessé mortellement deux autres. La plus intense émotion règne dans la ville.

MONTRÉAL—Les étudiants des deux universités auraient formé une alliance offensive et défensive. En quoi et pour quelles fins, on ne le sait pas. Ils ont tenu, l'autre jour, une importante assemblée, dont les conclusions sont demeurées secrètes.

BRANDON, 25 nov.—A l'assemblée, tenue hier, de l'Union des Municipalités manitobaines, on a adopté une résolution en faveur de la municipalisation des services publics, tel que gaz, électricité, aqueduc et téléphone.

QUÉBEC, 26 nov.—Un meurtre a été commis à la citadelle, ce matin, au déjeuner. A la fin du déjeuner le canonnier John Berry tirait un coup de revolver dans le côté d'un compagnon, Thomas Hall, sans provocation aucune.

Au commandement du Caporal Beaupré le meurtrier a été mis sous arrestation et conduit au poste de police.

Thomas Hall, mourant, a été transporté à l'hôpital.

Berry a les apparence d'un fou.

LA RUSSIE ET L'ANGLETERRE.

Contrairement à ce que disait, ces jours ci, une dépêche de source allemande, on ne considére pas, à Londres, que les graves événements qui viennent de se dérouler en Russie soient de nature à modifier l'orientation de la politique de la Russie à l'égard de l'Angleterre. On croit, au contraire, que plus le triomphe des idées libérales sera complet en Russie, plus on verra s'accentuer le mouvement pour l'amélioration des rapports entre la Russie et l'Angleterre. Après les discours qui ont été prononcés, ces jours derniers, dans le Royaume-Uni par Sir Edward Grey et les principaux chefs de l'opposition, il n'est, d'autre part, plus possible de douter que les libéraux anglais, le jour où il prendront la responsabilité de la direction des affaires publiques ne suivent en ce qui concerne le Japon, la France et la Russie exactement la même politique que les conservateurs. Ni la révolution en Russie, ni un changement de gouvernement en Grande-Bretagne ne seront des obstacles à un rapprochement anglo-russe.

LE MINISTÈRE ANGLAIS

On annonce, comme prochaine, la dissolution du parlement anglais et la convocation des électeurs par le ministére Balfour.

En attendant le résultat de cet appel à la nation anglaise, il est intéressant de revenir sur le grand discours que M. Balfour a prononcé récemment à Londres, au banquet du lord-maire, et dans lequel il a fait des déclarations importantes.

M. Balfour estime que le rétablissement de la paix en Extrême-Orient ouvre une ère de longue durée pendant laquelle les peuples civilisés s'abstiendront de recourir au sort des armes. C'est une vue optimiste. M. Balfour ne se défend pas, d'ailleurs, d'être un optimiste. Il le déclare en propres termes.—"Quels sont les dangers subsistants?" se demande-t-il. Et il répond: "Je suis optimiste à ce sujet." Il ajoute aussitôt pour mieux éclairer sa déclaration: "Je pense, dit-il, que dans l'avenir nous ne verrons pas de guerre, à moins qu'une nation ou un souverain se sente incapable d'exécuter un programme d'expansion nationale sans porter atteinte au droit de ses voisins." Que voilà un "à moins" singulièrement restrictif!

***

Plus tard.—Il est annoncé que M. Balfour, premier ministre, et tous ses collègues ont offert leur résignation au roi Edouard VII, qui l'a acceptée, appelant ensuite Sir Henry Campbell Bannerman, chef du parti libéral, à former un nouveau gouvernement.

FRANCE.

PARIS, 21 novembre.—Un journal de Montélimar, le "Radical de la Drôme," dont les relations avec la famille du président sont bien connues, vient de faire la déclaration suivante:

"M. Loubet demandera sa réélection au congrès de Versailles, lorsqu'il se réunira le 18 février pour choisir un président de la république. Si M. Loubet est réélu, il restera au pouvoir jusqu'au mois de juin et donnera sa démission à cette époque. Il désire en effet que son successeur soit élu par les membres du parlement dont l'élection aura lieu au mois de juin, de préférence à le voir choisir par ceux faisant partie du gouvernement actuel."

LE GRAND TRONC PACIFIQUE.

MM, Foley ont été chargés de construire la section de Fort-William-Winnipeg, soit 230 milles. Ils mettront cet hiver plusieurs centaines d'hommes au travail. Un employé du Grand Tronc Pacifique dit que les entrepreneurs Foley ont ouvert une épicerie de $200,000 à Winnipeg pour approvisionner leurs employés ainsi que ceux des sous-entrepreneurs sous leurs ordres.

Un moraliste adresse des remontrances à un jeune dissipateur qui croque lentement son patrimoine.

—Oh! dit le jeune homme, je suis encore vert, je mûrirai plus tard.

Et le moraliste sans pitié:

—Oui, comme les fruits: sur la paille!

"Bon Père", "Bon Epoux", disent les épitaphes. C'est au cimetière qu'on trouve les meilleurs ménages.

Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres federales dans les provinces du Manitoba, ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non reservee, peut etre inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme age de plus de 18 ans, pour l'etendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut etre faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est situee, ou, si le homesteader le desire, il peut, sur demande au ministre de l'Interieur, Ottawa, au Commissaire d'immigration, Winnipeg, ou a l'agent local etre autorise a faire faire l'inscription par quelqu'un pour lui.

Le homesteader est oblige de remplir les conditions requises d'apres l'un des systemes ci-dessous :

(1) Une residence de six mois au moins et la culture de la terre chaque annee, pendant trois ans.

(2) Si le pere (ou la mere, si le pere est decede) du homesteader reside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de residence sera remplie si la personne demeure avec le pere ou la mere.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possedee par lui dans le voisinage de son homestead la condition de residence sera remplie par le fait de sa residence sur la dite terre.

Un avis de six mois par ecrit devra etre donne au Commissaire des teres federales a Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Interieur.

1

Feuilleton du " Courrier de l'Ouest "

LE BOSSU

OU

LE PETIT PARISIEN

PREMIÈRE PARTIE.

Les maitres en fait d'armes.

I

LA VALLÉE DE LOURON.

Il y avait autrefois une ville en ce lieu, la cité de Lorre, avec des temples païens, des amphithéâtres et un capitole. Maintenant, c'est un val désert où la charrue paresseuse du cultivateur gascon semble avoir peur d'émousser son fer contre le marbre des colonnes enfouies. La montagne est tout près. La haute chaîne des Pyrénées déchire juste en face de vous ses neigeux horizons, et montre le ciel bleu du pays espagnol à travers la coupure profonde qui sert de chemin aux contrebandiers de Venasque. A quelques lieues de là, Paris tousse, danse, ricane etrêve qu'il guérit son incurable bronchite aux sources de Bagnères-de-Luchon ; un peu plus loin, de l'autre côté, un autre Paris, Paris rhumatisant, croient laiseer ses sciatiques au fond des sulfureuses piscines de Barêges-les-Bains. Eternellement, la foi sauvera Paris, malgré le fer, la magnésie ou le souffre !

C'est la vallée de Louron, entre la vallée d'Aure et la vallée de Barousse, la moins connue peut-être des touristes effrénés qui viennent chaque année découvrir ces sauvages contrées ; c'est la vallée de Louron avec ses oasis fleuries, ses torrents prodigieux, ses roches fantastiques et sa rivière, sa brune Clarabide, sombre cristal qui se meut entre deux rives escarpées, avec ses forêts étranges et son vieux château vaniteux, fanfaron, invraisemblable comme un poème de chevalerie.

En descendant la montagne, à gauche de la coupure, sur le versant du petit pic Véjan, vous apercevez d'un coup d'œil tout le paysage. La vallée du Louron forme l'extrême pointe de la Gascogne. Elle s'étend en évantail entre la forêt d'Ens et ces beaux bois du Fréchet qui rejoignent, à travers le val de Barousse, les paradis de Mauléon, de Nestes et de Campan. La terre est pauvre ; mais l'aspect est riche. Le sol se fend presque partout violemment. Ce sont des gaves qui déchirent la pelouse, qui déchaussent profondément le pied des hêtres géants, qui mettent à nu la base du roc ; ce sont des rampes verticales, fendues de haut en bas par la racine envahissante des pins.

Quelque troglodyte a creusé sa demeure au pied, tandis qu'un guide ou un berger suspend la sienne au sommet de la falaise. Vous diriez l'aire isolée et haute de l'aigle.

La forêt d'Ens suit le prolongement d'une colline qui s'arrête tout à coup, au beau milieu de la vallée, pour donner passage à la Clarabide. L'extrémi*té orientale de cette colline présente* un escarpement abrupte où nul sentier *ne fut jamais tracé. Le sens de sa for*mation est à l'inverse des chaînes environnantes. Elle tendrait à fermer la vallée, comme une énorme barrica*de jetée d'une montagne à l'autre, si la* rivière ne l'arrêtait court.

On appelle dans le pays cette section miraculeuse "le Hachaz" (le coup de hache). Il y a naturellement une légende ; mais nous vous l'épargnerons. C'était là que s'élevait le capitole de la ville de Lorre, qui sans doute a donné son nom au val de Louron. C'est là que se voit encore les ruines du château de Caylus-Tarrides.

De loin, ces ruines ont un grand aspect. Elles occupent un espace considérable, et, à plus de cent pas du Hachaz, on voit encore poindre parmi les arbres le sommet déchiqueté des vieilles tours. De près, c'est comme un village fortifié. Les arbres ont poussé partout dans les décombres, et tel sapin a dû percer, pour croître, une voûte en pierre de taille. Mais la plupart de ces ruines appartiennent à d'humbles constructions où le bois et la terre battue remplacent bien souvent le granit.

La tradition rapporte qu'un Caylus-Tarrides (c'était le nom de cette branche, importante surtout par ses immenses richesses) fit élever un rampart autour du petit hameau de Tarrides, pour protéger ses vasseaux huguenots après l'abjuration d'Henri IV. Il se nommait Gaston de Tarrides, et portait le titre de baron. Si vous allez aux ruines de Caylus, on vous montrera l'arbre du baron.

C'est un chêne. Sa racine entre en terre au bord de l'ancienne douve qui défendait le château vers l'occident. Une nuit, la foudre le frappa. C'était déjà un grand arbre : il tomba au choc et se coucha en travers de la douve. Depuis lors il est resté là, végétant par l'écorce, qui seule est restée vive à l'endroit de la rupture. Mais, le point curieux, c'est qu'une pousse s'est dégagée du tronc, à trente ou quarante pieds des bords de la douve. Cette pousse a grandi ; elle est devenue un chêne superbe, un chêne suspendu, un chêne miracle, sur lequel deux mille cinq cents touristes ont déjà gravé leur nom.

Ces Caylus-Tarrides se sont éteints, vers le commencement du dix-huitième siècle, en la personne de François de Tarrides. marquis de Caylus, l'un des personnages de notre histoire. En 1699, M. le marquis de Caylus était un homme de soixante ans. Il avait suivi la cour au commencement du règne de Louis XIV, mais sans beaucoup de succès, et s'était retiré mécontent. Il vivait maintenant dans ses terres avec la belle Aurore de Caylus, sa fille unique, On l'avait surnommé, dans le pays, Caqlus-Verrou. Voici pourquoi:

Aux abords de sa quarantième année, M. le marquis, veuf d'une première femme qui ne lui avait pas donné d'enfants, était devenu amoureux de la fille du comte de Soto-Mayor, gouverneur de Pampelune. Inès de Soto-Mayor avait alors dix-sept ans. C'était une fille de Madrid, aux yeux de feu, au cœur plus arcent que ses yeux. Le marquis passait pour n'avoir point mière femme, toujours enfermée dans donné beaucoup de bonheur à sa prele vieux château de Caylus, où elle était morte à vingt-cinq ans. Inès déclara à son père qu'elle ne serait jamais la compagne de cet homme. Mais c'était bien une affaire, vraiment, dans cette Espagne des drames et des comédies, que de forcer la volonté d'une jeune fille! Les alcades, les duègnes, les valets coquins et la sainte inquisiquisition n'étaient, au dire des vaudevilistes, institutés que pour cela.

Un beau soir, la triste Inès, cachée derrière sa jalousie, dut écouter pour la dernière fois la sérénade du fils cadet du corrégidor, lequel jouait fort bien de la guitare. Elle partait le lendemain pour la France avec M. le marquis. *Celui-ci prenait Inès sans dot,* et offrait en outre à M. de Sto-Mayor je ne sais combien de milliers de pistoles.

L'Espagnol, plus noble que le roi et plus geneux encore que le noble, ne pouvait résister à de semblables façons. Quand M. le marquis ramena au château de Caylus sa belle Madrilène long voilée, ce fut une fièvre générale parmi les jeunes gentilshommes de la vallée de Louron. Il n'y avait point alors de touristes, ces lovelaces ambulants qui s'en vont incendier les cœurs de province partout où le train de plaisir favorise les voyages au rabais ; mais la guerre permanente avec l'Espagne entretenait de nombreuses troupes de partisans à la frontière, et M. le marquis n'avait qu'à se bien tenir.

Il se *tint bien ; il accepta bravement* la gageure. La galant qui eût voulu tenter la conquête de la belle Inès aurait dû d'abord se munir de canons de siège. Il ne s'agissait pas seulement d'un cœur ; le cœur était à l'abri derrière les remparts d'une forteresse. Les tendres billets n'y pouvaient rien, les douces œillades y perdaient leurs flammes et leurs langueurs, la guitare elle-même était impuissante. La belle Inès était inabordable. Pas un galant, chasseur d'ours, hobereau ou capitaine, ne put se vanter seulement d'avoir vu le coin de sa prunelle.

C'était bien se tenir. Au bout de trois ou quatre ans, la pauvre Inès re-

2

passa enfin le seuil de ce terrible manoir. Ce fut pour aller au cimetière. Elle était morte de solitude et d'ennui. Elle laissait une fille.

La rancune des galants vaincus donna au marquis ce surnom de Verrou. De Tarbes à Pampelune, d'Argelès à Saint-Gaudens, vous n'eussiez trouvé ni un homme, ni une femme, ni un enfant qui appelât M. le marquis autrement que Caylus-Verrou.

Après la mort de sa seconde femme, il essaya encore de se remarier, car il avait cette bonne nature de Barbebleue qui ne se décourage point; mais le gouverneur de Pampelune n'avait plus de filles, et la réputation de M. de Caylus était si parfaitement établie, que les plus intrépides parmi les demoiselles à marier reculèrent devant sa recherche.

Il resta veuf, attendant avec impatience l'âge où sa fille aurait besoin d'être cadenassée. Les gentilshommes du pays ne l'aimaient point, et malgré son opulence, il manquait souvent de compagnie. L'ennui le chassa hors de ses donjons. Il prit l'habitude d'aller chaque année à Paris, où les jeunes courtisans lui empruntaient de l'argent et se moquaient de lui.

Pendant ces absences, Aurore restait à la garde de deux ou trois duègnes et d'un vieux chapelain.

Aurore était belle comme sa mère. C'était du sang esprgnol qui coulait dans ses veines. Quand elle eut seize ans, les bonnes gens du hameau de Tarrides entendirent souvent, dans les nuits noires, les chiens de Caylus qui hurlaient.

Vers cette époque, Philippe de Lorraine, duc de Nevers, un des plus brillants seigneurs de la cour de France, vint habiter son château de Buch, dans le Jurançon. Il atteignait à peine sa vingtième année, et, pour avoir usé trop tôt de la vie, il s'en allait mourant d'une maladie de langueur. L'air des montagnes lui fut bon; après quelques semaines de vert, on le vit mener ses équipages de chasse jusque dans la vallée de Louron.

La première fois que les chiens de Caylus hurlèrent la nuit, le jeune duc de Nevers, harassé de fatigue, avait demandé le couvert à un bûcheron de la forêt d'Ens.

Nevers resta un an à son château de Buch. Les bergers de Tarrides disaient que c'était un généreux seigneur.

Les bergers de Tarrides racontaient deux avantures nocturnes qui eurent lieu pendant son séjour dans le pays. Une fois, on vit, à l'heure de minuit, des lueurs à travers les vitraux de la vieille chapelle de Caylus.

Les chiens n'avaient pas hurlé; mais une forme sombre, que les gens du hameau commençaient à connaître pour l'avoir aperçue souvent, s'était glissée dans les douves après la brume tombée. Ces antiques châteaux sont tous pleins de fantômes.

Une autre fois, vers onze heures de nuit, dame Marthe, la moins âgée des duègnes de Caylus, sortit du manoir par la grand'porte, et courut à cette cabane de bûcheron où le jeune duc de Nevers avait naguère reçu l'hospitalité. Une chaise portée à bras traversa peu après le bois d'Ens. Puis des cris de femme sortirent de la cabane du bûcheron. Le lendemain, ce brave homme avait disparu. Sa cabane fut à qui voulut la prendre. Dame Marthe quitta aussi, le même jour, le château de Caylus.

Il y avait quatre ans que ces choses étaient passées. On n'avait plus ouï parler jamais du bûcheron ni de dame Marthe. Philippe de Nevers n'était plus à son manoir de Buch. Mais un autre Philippe, non moins brillant, non moins grand seigneur, honorait la vallée de Louron de sa présence. C'était Philippe-Polyxène de Mantoue, prince de Gonzague, à qui M. le marquis de Caylus prétendait donner sa fille Aurore en mariage.

Gonzague était un homme de trente ans, un peu efféminé de visage, mais d'une beauté rare au demeurant. Impossible de trouver plus noble tournure que la sienne. Ses cheveux noirs, soyeux et brillants, s'enflaient autour de son front plus blanc qu'un front de femme, et formaient naturellement cette coifure ample et un peu lourde que les courtisans de Louis XV n'obtenaient guère, qu'en ajoutant deux ou trois chevelures à celle qu'ils avaient apportée en naissant. Ses yeux noirs avaient le regard clair et orgueilleux des gens d'Italie. Il était grand, merveilleusement taillé; sa démarche et ses gestes avaient une majesté théâtrale.

Nous ne disons rien de la maison d'où il sortait. Gonzague sonne aussi haut dans l'histoire que Bouillon, Este ou Montmorency. Ses liaisons valaient sa noblesse. Il avait deux amis, deux frères, dont l'un était Lorraine, l'autre Bourbon. Le duc de Chartres, neveu propre de Louis XIV, depuis duc d'Orléans et régent de France, le duc de Nevers et le prince de Gonzague étaient inséparables. La cour les nommait les trois Philippe. Leur tendresse mutuelle rappelait les beaux types de l'amitié antique.

Philippe de Gonzague était l'aîné. Le futur régent n'avait que vingt-quatre ans, et Nevers comptait une année de moins.

On doit penser combien l'idée d'avoir un gendre semblable flattait la vanité du vieux Caylus. Le bruit public accordait à Gonzague des biens immenses en Italie; de plus, il était cousin germain et seul héritier de Nevers, que chacun regardait comme voué à une mort précoce. Or, Philippe de Nevers, unique héritier du nom, possédait un des plus beaux domaines de France.

Certes, personne ne pouvait soupçonner le prince de Gonzague de souhaiter la mort de son ami; mais il n'était pas en son pouvoir de l'empêcher, et le fait certain est que cette mort le faisait dix ou douze fois millionnaire.

Le beau-père et le gendre étaient à peu près d'accord. Quant à Aurore, on ne l'avait pas même consultée. Système Verrou.

C'était par une belle journée d'automne, en cette année 1699. Louis XIV se faisait vieux et se fatiguait de la guerre. La paix de Riswyck venait d'être signée; mais les escarmouches entre partisans continuaient aux frontières, et la vallée de Louron, entre autres, avait bon nombre de ces hôtes incommodes.

Dans la salle à manger du château de Caylus, une demi-douzaine de convives étaient assis autour de la table amplement servie. Le marquis pouvait avoir ses vices; mais du moins traitait-il comme il faut.

Outre le marquis, Gonzague et Mlle de Caylus, qui occupaient le haut bout de la table, les assistants étaient tous gens de moyen état et à gages. C'était d'abord dom Bernard, le chapelain de Caylus, qui avait charge d'âmes dans le petit hameau de Tarrides, et tenait, en la sacristie de sa chapelle, régistre des décès, naissances et mariages; c'était ensuite dame Isidore, du mas de Gabour, qui avait remplacé dame Marthe dans ses fonctions auprès d'Aurore; c'était, en troisième lieu, le sieur de Peyrolles, gentilhomme attaché à la personne du prince de Gonzague.

Nous devons faire connaître celui-ci, qui tiendra sa place dans notre récit.

M. de Peyrolles était un homme entre deux âges, à figure maigre et pâle, à cheveux rares, à stature haute et un peu voutée. De nos jours, on se représenterait difficilement un personnage semblable sans lunettes; la mode n'y était point. Ses traits étaient effacés, mais son regard myope avait de l'effronterie. Gonzague assurait que de Peyrolles se servait fort bien de l'épée qui pendait gauchement à son flanc. En somme, Gonzague le vantait beaucoup; il avait besoin de lui.

Les autres convives, officiers de Caylus, pouvaient passer pour de purs comparses.

Mlle Aurore de Caylus faisait les honneurs avec une dignité froide et taciturne. Généralement, on peut dire que les femmes, voire les plus belles, son ce que leur sentiment les fait. Telle peut être adorable auprès de ce qu'elle aime, et presque déplaisante ailleurs. Aurore était de ces femmes qui plaisent en dépit de leur vouloir et qu'on admire malgré elles-mêmes.

Elle avait le costume Espagnol. Trois rangs de dentelles tombaient parmi le jais ondulant de ses cheveux.

Bien qu'elle n'eût pas encore vingt-ans, les lignes pures et fières de sa bouche parlaient déjà de tristesse; mais que de lumière devait faire naître le sourire autour de ces jeunes lèvres? et que de rayons dans ces yeux largement ombragés par la soie recourbés des longs cils!

Il y avait bien des jours qu'on avait vu un sourire autour des lèvres d'Aurore.

Son père disait:

—Tout cela changera quand elle sera madame la princesse.

A la fin du second service, Aurore se leva et demanda la permission de se retirer. Dame Isidore jeta un long regard de regret sur les pâtisseries, confitures et conserves qu'on apportait. Son devoir l'obligeait de suivre sa jeune maîtresse. Dès qu'Aurore fut partie, le marquis prit un air plus guilleret.

—Prince, dit-il, vous me devez ma revanche aux échecs... Etes-vous prêt?

—Toujours à vos ordres, cher marquis, répondit Gonzague.

Sur l'ordre de Caylus, on apporta une table et l'échiquier. Depuis quinze jours que le prince était au château, c'était bien la cent cinquantième partie qui allait recommencer.

A trente ans, avec le nom et la figure de Gonzague, cette passion d'échecs devait donner à penser. De deux choses l'une: ou il était bien ardemment amoureux d'Aurore, ou il était bien désireux de mettre la dot dans ses coffres.

Tous les jours, après le dîner comme après le souper, on apportait l'échiquier. Tous les jours, Gonzague se laissait gagner une douzaines de parties, à la suite desquelles Verrou, triomphant, s'endormait dans son fauteuil, sans quitter le champ de bataille, et ronflait comme un juste.

C'était ainsi que Gonzague faisait sa cour à Mlle Aurore de Caylus.

—Monsieur le prince, dit le marquis en rangeant ses pièces, je vais vous montrer une combinaison que j'ai trouvée dans le docte traité de Cessolis. Je ne joue pas aux échecs comme tout le monde, et je tâche de puiser aux bonnes sources. Le premier venu ne saurait point vous dire que les échecs furent inventés par Attalus, roi de Pergame, pour divertir les Grecs durant

(Suite à la sixième page)

Le Courrier de l'Ouest

Paraissant tous les Jeudis

Conditions de l'abonnment

(Payable invariablement d'avance)

Un an - - - $2.00
Six Mois - - - $1.00

Toutes communications et lettres doivent être addressées: Courrier de l'Ouest; Edmonton, Alta., Boite 25.

Edmonton, Jeudi, 7 Dec. 1905

AUTOUR D'UN DOCUMENT EPISCOPAL

Edmonton, 1 décembre 1905

Nous recevons, ce soir, nos échanges de Montréal, qui nous arrivent toujours, à cause de la distance, quatre et cinq jours après publication.

Voici ce que nous lisons dans la *Patrie* : "Le Telegram" de Winnipeg nous arrive avec la *traduction* "d'une lettre que Mgr Langevin aurait adressée, ces jours derniers, aux "membres du clergé de la Saskatchewan. Sa Grandeur y dénonce M. "Haultain et les adversaires des écoles séparées. Nous *traduisons* du "Telegram." (Nous avons souligné deux mots de cette citation.)

Le Canada (27 nov.) dit à son tour : "Le *World* et le *News* de Toronto "ont publié simultanément samedi "soir une dépêche de Regina annonçant que Mgr Langevin, archevêque "de St-Boniface a adressé aux prêtres "de la Saskatchewan une lettre circulaire dénonçant M. Haultain en termes formels et recommandant aux "catholiques de voter en faveur des "amis des Ecoles Séparées.

"Comme nous n'avons aucune raison de douter de l'authenticité de ce "document, nous en donnons la *traduction* à nos lecteurs." (Un mot souligné).

LE COURRIER DE L'OUEST a ses remarques à faire à ce sujet ; mais commençons par reproduire l'une de ces traductions, celle de la *Patrie*, quelque peu différente de celle du *Canada* :

Voici donc le langage attribué à Mgr Langevin :

"Premièrement.— M. Haultain nous a enlevé le contrôle de nos écoles par la section catholique du conseil de l'instruction publique qu'il a établi en 1892.

"Deuxièment.— Il nous enlève nos livres catholiques.

"Troisièment.— Il a refusé positivement de nommer un inspecteur catholique, malgré la demande pressante des évêques.

"Quatrièment.— Il a été tyrannique et injuste à l'endroit des instituteurs catholiques venus d'Angleterre ou des diverses parties du Canada.

"Cinquièment.— Il a combattu publiquement le maintien du système actuel des écoles séparées lors de la formation des nouvelles provinces, et il a déclaré que son premier acte, s'il monte au pouvoir, sera d'abolir la clause de la loi concernant le système d'écoles séparées neutres dans les deux nouvelles provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta. Nous connaissons les discours violents qu'il a prononcés dans Ontario, faisant appel aux plus mauvais préjugés de race, de religion, dénonçant Son Excellence le délégué apostolique, en des termes honteux, et se vantant que s'il reste quelque chose aux catholiques quant à ce qui concerne les écoles séparées, cela est contre sa volonté formelle.

"En vue de tous ces faits, comment les catholiques peuvent-ils en conscience voter pour M. Haultain et les candidats qui le reconnaissent comme leur chef et qui s'engagent à le suivre ? Les catholiques devraient s'unir et voter en faveur de ceux qui approuvent le système actuel d'écoles séparées, bien que ce soient des écoles neutres, parce qu'il constitue une reconnaissance partielle des droits des catholiques comme citoyens de ce pays.

"C'est le temps de montrer que nous sommes quelque chose en affaires politiques. Unissons-nous, et votons pour les chefs qui favorisent les écoles séparées ainsi que pour ceux qui les suivent."

"ADELARD,
Archevêque de
Saint-Boniface."

NOTE EDIT.—A l'encontre de ses grands confrères de l'Est, LE COURRIER DE L'OUEST croit avoir de bonnes raisons pour douter de l'authenticité de ce document soi-disant épiscopal, qui nous paraît apocryphe à sa face même. Il n'y a aucune preuve du fait que cette prétendue lettre circulaire émane de Mgr. l'Archevêque de Saint-Boniface. C'est pourquoi nous nous sommes abstenu d'en parler jusqu'à présent, jusqu'au jour où d'autres journaux français et catholiques l'ont accréditée, sur la foi de journaux protestants et hostiles, en la reproduisant sous une forme empruntée à ces journaux suspects et, dans tous les cas, certainement non textuelle,

***

NOUS AVIONS RAISON.

Edmonton, 6 décembre

Depuis que nous avons écrit ce qui précède, l'information est venue que M. Haultain a pris occasion de la prétendue circulaire pastorale pour lancer un manifeste et une déclaration de guerre.

Mgr. Langevin, en réponse, exprime sa grande surprise que son nom ait été mis, par M. Haultain, au bas d'un document qui n'était pas signé et ne peut être confondu avec une lettre pastorale ou un mandement, n'étant qu'un simple exposé des faits qui ont caractérisé l'administration Haultain, un appel au sens commun.

Le manifeste de M. Haultain contient une correspondance échangée entre lui-même et Mgr. Langevin, des lettres que nos lecteurs aimeront à lire.

Voici la première de ces lettres.

Régina, le 14 novembre, 1905.

Monseigneur,

"On m'informe qu'une lettre circulaire, adressée par Votre Grandeur, a été lue dans les églises, et que cette lettre contient une série d'accusations contre moi, en rapport avec la législation scolaire des Territoires, et la part que j'y ai prise.

"Comme mes adversaires politiques se servent de ces accusations en certains quartiers, j'aimerais à connaître exactement leur nature, et je prie donc Votre Grandeur d'avoir la complaisance de m'en fournir une copie.

"Je n'hésite pas à vous faire cette demande, car je suis sûr que vous n'avez pas d'objection à dire ouvertement toutes les raisons que vous pouvez avoir de conseiller aux membres de votre clergé la luttre contre moi. j'ai l'honneur d'être, Monseigneur,

Votre obéissant serviteur
(Signé) F. W. G. HAULTAIN.

REPONSE DE Mgr LANGEVIN

Palais Archiépiscopal, Saint-Boniface,
17 novembre 1905.

A l'honorable M. Haultain.

Cher Monsieur

Je reçois votre lettre du 14 novembre. Vous savez aussi bien que moi ce que vous m'aviez promis et comment vous avez rempli ces promesses que vous avez qualifiées de simples conversations de salon. Vous connaissez aussi la façon dont vous avez agi dans les quelques occasions où la cause de l'éducation catholique était en jeu. Je n'ai pas besoin de vous rappeler ce que vous avez dit publiquement dans Ontario, ni ce que vous avez dit et fait dans les Territoires, à propos des écoles séparées. Les catholiques ne peuvent pas ne pas se sentir blessés, cher monsieur, par vos appels aux préjugés de race et de religion et surtout par vos menaces. Nous sommes tentés de croire que vous vous souciez peu d'obtenir l'appui des nôtres, qui croient aux droits de l'école, aux droits acquis par la constitution. Quant aux membres de mon clergé, j'espère qu'aucun d'eux n'a fait appel privément ou publiquement, aux passions populaires.

Laissez-moi ajouter, cher monsieur, que j'apprécie vos remarquables qualités d'homme d'Etat, mais je regrette la position que vous avez prise contre les catholiques, qui sont d'aussi bons citoyens que n'importe quels autres sujets britanniques et qui n'ont de leçon de loyauté à recevoir ni de vous ni de personne, dans ce pays où ils ont fait tant pour maintenir et affermir la domination anglaise.

Croyez-moi, cher monsieur, votre tout dévoué.

(Signé),
ADÉLARD LANGEVIN, O.M.I.
Archevêque de St-Boniface.

RÉPLIQUE DE M. HAULTAIN.

M. Haultain, en date du 20 novembre, rappelle à Monseigneur qu'il ne dit rien de la lettre circulaire demandée et insiste pour en obtenir copie.

"Je n'essaierai pas, dit-il, de répondre aux déclarations trop générales que vous faites contre moi et vous demanderai de nouveau de me communiquer une copie des accusations spécifiques, que vous avez vous-même écrites et auxquelles j'ai fait allusion dans une lettre précédente. Il ne devrait pas être nécessaire pour moi de vous rappeler que, si Votre Grandeur a cru devoir jeter le poids de sa grande influence dans la balance d'un parti, au cours de cette élection provinciale, et engager les membres de son église à voter comme un seul homme pour ce parti, il n'est que juste que je connaisse exactement, ainsi que les électeurs de la province, pourquoi vous avez pris une attitude aussi extraordinaire et aussi grave.

"En autant que je puis en juger par un coup d'œil sur votre circulaire, les raisons principales de votre attaque contre moi, sont que j'ai fait adopter et mis en vigueur des règlements établissant une inspection uniforme, des livres uniformes, et exigeant un entraînement et des qualifications uniformes pour les instituteurs. Ces principes essentiels de nos lois scolaires, M. Scott s'engage aussi à les maintenir. Sous ces circonstances, il serait intéressant de savoir pourquoi Votre Grandeur fait appel aux disciples de votre Eglise et les engage à voter pour un homme qui promet de conserver ce système, contre celui qui l'a créé et établi.

"Ne connaissant aucune autre raison qui puisse expliquer une attitude aussi extrême, je serai forcé d'en conclure qu'il existe d'autres motifs, et que ces motifs ne correspondent pas avec la déclaration de M. Scott qui s'engage à maintenir le système dont vous vous plaignez et pour l'établissement duquel j'ai eu le malheur de mériter votre désapprobation."

÷ ÷

M. Haultain termine ainsi son manifeste aux électeurs :

"Aussi longtemps que j'ai été convaincu que le système droit être maintenu d'une manière satisfaisante et sans sacrifice important du principe d'administration, je me suis montré disposé à ne pas le changer. Mais cette conspiration entre l'Eglise catholique et un parti politique est, à mes yeux, une menace à notre système d'écoles et aux principes sur lesquels il a été établi. On ne peut répondre que d'une façon à cette attaque délibérée contre le caractère et la constitution de nos écoles. Après cette déclaration de guerre ouverte, ce serait folie de fournir à l'ennemi aucun avantage. Au point où en sont les choses, il me parait clair que la seule garantie de notre système d'éducation repose une fois pour toute dans son établissement sur une base absolument nationale, avec des droits égaux pour tous et des privilèges pour personne.

"Comme je me suis engagé à exécuter ce programme, je fais appel aux électeurs libres et éclairés de Saskatchewan, afin qu'ils répondent catégoriquement à l'agression du clergé et de ses alliés politiques, qui essaient d'entraver la liberté de cette province en matière d'éducation, pour obtenir un avantage politique temporaire."

SIR WILFRID ET LES CANADIENS,

Le Canada, si fécond en hommes d'Etat, la patrie des Papineau, des Chapleau, des Lafontaine et des Cartier, la terre prodigue des orateurs de grands talents, a dans Sir Wilfrid son plus illustre enfant. On peut dire que sa gloire a mis de la lumière au front de notre pays. Il s'est élévé par la seule force de son talent jusqu'au faîte. Et malgré le fanatisme des races, malgré l'envie, même la haine, il tient dans ses mains vigoureuses les rênes du pays. Il le conduit vers une cime éblouissante et que lui seul entrevoit. Rêve grandiose qui a fait blanchir et courber sa noble tête. Nous n'avons point à repasser ici la vie si remplie d'actes et d'œuvres remarquables de Sir Wilfrid.

Papineau avec plus d'intransigeance et de rigidité n'est qu'un fougueux tribun qui nous a fait plus mal que de bien.

Lafontaine a plus fait pour la paix et le bonheur des Canadiens, anglais et français, que Papineau. Et Sir Wilfrid Laurier a plus fait encore dans ce noble but que Lafontaine.

Le Canada est peut-être le seul pays dans lequel deux peuples, séparés par le génie, la religion, la langue se mêlent toujours avec courtoisie et même avec amitié sans jamais pourtant se confondre. Et ne marchons nous pas rapidement vers l'accomplissement de cette œuvre éminemment morale et chrétienne ? Certes, il y a des fanatiques. Il y en a dans les deux camps, il y en a partout. Mais en dépit de leurs cabales et de leurs factions, quel progrès n'avons-nous pas fait dans l'entente cordiale des populations. L'estime que les peuples de langue anglaise portent au premier ministre canadien-français, rejaillit sur chaque membre de la grande famille française en Canada.—*Le Temps*.

Nous avons prouvé que le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier porte au colon, au cultivateur, le plus vif intérêt.

C'est ce que lui reprochent, avec un peu de dédain, les conservateurs.

Eux qui se sont constitués les protecteurs des corporations riches et puissantes, des compagnies privilégiées, des industriels maîtres de l'argent, ils l'ont appelé "le gouvernement des classes pauvres."

Sir Wilfrid Laurier n'a pas eu honte de cette appellation. Il s'en glorifie. C'est ce qu'il croit être son plus beau titre à la postérité.—*Le Temps*.

\+ \+

Le Canada a cette particularité que ses grands hommes sortent des rangs du peuple.

LE CANADIAN NORTHERN.

Le Canadian Northern a des embranchements dans les provinces d'Ontario, Québec et Nouvelle-Ecosse. L'ambition de ses propriétaires, MM. Mackenzie et Mann, est d'en faire le deuxième transcontinental du pays, et dans la réalisation de leurs desseins ils font preuve d'une énergie et d'une habileté dignes d'éloges.

Ottawa sera sur le parcours de ce chemin, et aura par le fait une nouvelle voie de communication avec le Nord-Ouest, et avec Québec, car de Hawkesbury à Québec le Canadian Northern a le Grand Nord.

Pendant que samedi, on procédait à Edmonton à la cérémonie dont nous parlons plus haut, l'enfoncement du gros clou d'argent pour sceller le dernier rail, et à laquelle assistait l'honorable M. Oliver, les courtiers de MM. Mackenzie et Mann plaçaient avec succès sur le marché de Londres un emprunt de six millions de dollars. Les obligations offertes portent quatre pour cent d'intérêt et l'emprunt à été pris à 99.

M. Mackenzie était à Londres lorsque l'emprunt a été placé. En conversation avec un représentant de la presse associée, il s'est exprimé comme suit :

"J'ai réussi à obtenir six millions, bien que le marché monétaire ne fut pas très favorable, mais j'avais confiance que le public anglais comprendrait l'importance et la solidité de mon entreprise, et je n'ai pas été trompé."

M. Mackenzie s'en revient au Canada immédiatement.—*Le Temps*, d'Ottawa.

SAINT EMILE

La paroisse française de Saint Emile, située à 33 milles au nord d'Edmonton, ne contient pas seulement que des bonnes terres. Ses mines de charbon attireront bientôt l'attention publique. Ces jours derniers, M. Taillonr en a découvert une sur son homestead, à sept ou huit arpents de l'église, à proximité du tracé du chemin de fer qui doit être construit l'année prochaine. Le gisement a une épaisseur moyenne de neuf pieds et n'est recouvert que de deux à quatre pieds de terre; il se montre en affleurements en divers endroits. Cette mine a été vendue à M. Guertin, de Morinville.

Elle a été visitée par des ingénienrs du C. N. R. que cette découverte intéresse beaucoup.

BEAUMONT

Un joli et intéressant bazar se tiendra ici, les 11 et 12 décembre prochain, lundi et mardi, au profit de l'église paroissiale.

Il y aura banquet et concert.

La paroisse catholique de Beaumont à quinze milles au sud d'Edmonton, comprend 65 familles canadiennes-françaises, toutes venues des Etats-Unis il y a au moins une douzaine d'années. Leurs terres sont très bonnes, dans une localité pittoresque. L'avenir paraît sourire à cette population qui se dit bien contente. Mais une paroisse aussi jeune ne peut se procurer très facilement toutes les œuvres désirables. Il lui faut commencer par bâtir et soutenir ses écoles. Cette dernière tâche, Beaumont l'a accomplie.

Le salaire de l'institutrice du village est de $50.00 par mois.

Il reste l'église à parfaire.

La vaillante paroisse de Beaumont mériterait qu'on l'aidât d'un peu partout.

L'information qui précède a déjà paru dans le COURRIER DE L'OUEST. Nous la répétons à la prière d'un ami.

AUX ELECTEURS MUNICIPAUX DE LA CITE D'EDMONTON.

C'est à la demande réitérée d'un grand nombre de citoyens que j'ai accepté la candidature pour un nouveau terme de représentation municipale au Conseil de la ville d'Edmonton, sans égard au repos que mes longues années de service me donneraient le droit d'invoquer.

Maintenant, pour le succès final de ma nouvelle nomination et pour assurer mon élection, il me faut, comme par le passé, le support de mes amis, et j'ai confiance de l'obtenir. Quant à ceux des électeurs avec lesquels je n'ai pas encore eu l'avantage de lier connaissance, je me réclame, auprès d'eux, de ma longue expérience des affaires municipales, je compte sur leur bienveillant support, sur leur vote.

Je crois que les meilleurs intérêts d'Edmonton demandent le maintien de notre mode de gouvernement civique tel que constitué et défini par notre charte municipale, mais, en même temps, je suis d'opinion que cette charte aurait besoin d'être améliorée et qu'on devrait, pour la rendre plus pratique, lui faire subir divers amendements dès la prochaine session de la législature provinciale.

J. H. PICARD.

PROGRAMME MUNICIPAL

De M. A. Cushing, Candidat à la Mairie. Edmonton.

CHEMIN DE FER URBAIN

Si je suis élu, j'insisterai fortement auprès du Conseil pour une action immédiate en rapport avec cette question. Il y a danger à la laisser en suspens trop longtemps. L'intérêt public demande que le Conseil aborde, sans retard, en autant que possible, la question de la propriété, par la cité, de ce service public. Pour donner effet à ce principe et à cette politique, nous devrions élaborer un système de circulation d'un tramway et commencer l'exécution dès l'année prochaine. L'accroissement rapide de notre ville autorise présentement une telle action; et si le tramway n'est pas payant au début, ce sera une condition de peu de durée.

Je suis d'opinion qu'il faudrait référer la question aux tribunaux afin d'obtenir, si besoin est, une décision quant à la situation légale de la ville vis-à-vis de la charte de la compagnie du tramway. Il est important que tout doute disparaisse à ce sujet et qu'on sache au juste où nous en sommes avec cette difficulté.

PARCS PUBLICS.

Cette question et un plan bien défini à son sujet s'imposent à notre considération sous peu. Il serait avantageux de la considérer dans ses rapports avec un système de tramways. Les compagnies privées qui exploitent des tramways se sont fait une affaire payante de la possession et de l'entretien de parcs et de lieux d'amusements combinés avec leur système de chemins de fer. C'est ce qu'on devrait avoir en vue en choisissant le site de nos parcs. Comme officier de la Chambre du Commerce, j'ai appuyé sur la nécessité d'une action à ce sujet. Plus nous la diffèrerons, plus la solution en sera difficile et dispendieuse.

LES TÉLÉPHONES.

L'installation d'un système moderne de téléphone s'impose sous le plus court délai et de façon impérative. Le premier point à décider devrait être celui des communications à établir avec les autres villes et cités ainsi qu'avec les districts ruraux, puis, à l'aide des informations recueillies et de l'avis des experts. il faudrait décider sur le choix du système à adopter et en commencer l'exécution l'année prochaine et aussitôt que possible.

ARRANGEMENTS AVEC LE GRAND TRONC PACIFIQUE.

Il n'y a rien à gagner en retardant le règlement de cette affaire. Si les autorités du chemin de fer font défaut de nous rencontrer ici, notre devoir sera de leur envoyer une députation, avec pouvoir d'effectuer un règlement le plus avantageux possible pour la ville.

LES COMMISSAIRES DE LA CITÉ.

On devrait maintenir les clauses de la charte municipale relativement aux commissaires et à leurs fonctions. J'insisterais sur la nécessité de tenir à la disposition du Conseil, pour son information, un régistre de tous les travaux de la cité

Les échevins devraient, quand ils le jugeront nécessaire, exercer leur droit de critiquer les opérations des commissaires, et ces derniers devraient être tenus strictement responsables envers les premiers. Si, après investigation faite avec soin, un commissaire était reconnu incompétent, aucune considération d'amitié ou de sentiment ne devrait s'opposer à sa destitution.

NÉCESSITÉ D'UNE MEILLEURE ORGANISATION.

On ne saurait attacher une trop grande importance à l'organisatlon convenable des différents départements du service civique. Les devoirs de chacun des officiers réguliers devraient être définis et couchés par écrit. Chacun d'eux devrait tenir un mémoire complet du travail de ses subalternes et lui-même en être tenu responsable aussi bien que de son propre travail. On devrait éviter avec soin toute confusion dans les attributions respectives des divers employés, inconvénient qui paraît avoir existé dans le passé. Toute la machine gouvernementale devrait être co-ordonnée de manière à rendre les frictions à peu près impossibles et à offrir aux serviteurs publics de l'encouragement à faire de leur mieux dans les intérêts de la cité. Mon expérience des affaires me démontre l'importance d'une organisation systématique, et si je suis promu, par les électeurs, au poste d'officier principal de l'exécutif, j'apporterai une attention spéciale à cette question.

LE DÉPARTEMENT DU FEU.

Durant l'année, des progrès réels se sont accomplis dans cet important département du service municipal. Toute demande raisonnable faite en vue de l'améliorer devrait recevoir une prompte attention. On ne devrait négliger aucune mesure propre à faire apprécier de tous et à encourager le travail de ceux qui se dévouent à ce service.

PROGRÈS.

Il y aurait plusieurs autres questions importantes concernant l'intérêt public ; mais, ainsi qu'on peut le voir par ce que j'ai dit précédemment, je suis en faveur de tous les progrès dont la réalisation viendra en harmonie avec les finances de la cité. Notre ville est assurée d'un brillant avenir ; mais, pour lui conserver la position de capitale provinciale à laquelle nous voulons l'élever, il nous faut mettre à exécution une politique municipale toute de vigueur, et de progrès.

A. T. CUSHING.

M. Chas. May

Candidat à la mairie pour l'année 1906

Sollicite le vote et l'influence des électeurs, à cause de son programme dont voici le résumé :

" Je maintiendrai les principes suivants :

" Améliorer l'Administration des affaires civiques ;

" Amender la charte de la Cité et accorder moins de pouvoir aux Commissaires ;

" Etendre et perfectioner notre système téléphonique ;

" Donner une plus grande extension à l'aqueduc ainsi qu'aux canaux d'égout."

CHAS. MAY

Sommaires des Amendements

Que M. Ch. May propose de faire à la charte municipale

1o Donner le droit de vote aux locataires et citoyens payant taxes, tout en les exemptant de la taxe par capitation (poll tax.)

2o Réduire le montant de la capitation (poll taxe) et la conditionner à une résidence de trois mois ;

3o Rendre la charte plus claire en rapport avec l'achat des sites pour les parcs publics ;

4o Advenant une vacance dans le Conseil, la faire remplir au moyen du vote des contribuables ;

5o Attribuer au Conseil un contrôle plus étendu sur les compagnies, les mettre dans l'obligation de faire des rapports mensuels de manière à tenir le Conseil bien informé sur leurs opérations du passé et sur les transactions qu'elles projettent pour l'avenir ;

6o Obliger l'auditeur à faire une audition mensuelle ;

7o Amender la charte de manière à donner au Conseil le pouvoir d'exproprier les gisements de charbon compris dans les limites de son territoire ;

8o Réduire le prix des licences à un montant nominal pour les établissements soumis à l'inspection: excepté dans les cas où la licence s'obtient pour la protection du licencié.

Abonnez-vous au " COURRIER DE L'OUEST "

3

LE BOSSU

— OU —

LE PETIT PARISIEN

(Suite de la 3me page.)

le long siège de Troie. Ce sont des ignorants ou des gens de mauvaise foi qui en attribuent l'honneur à Palamède... Voyons, attention à votre jeu s'il vous plaît.

—Je ne saurais vous exprimer, monsieur le marquis, repliqua Gonzague, tout le plaisir que j'ai à faire votre partie.

Ils engagèrent. Les convives étaiant encore autour d'eux.

Après la première partie perdue, Gonzague fit signe à Peyrolles, qui jeta se serviette et sortit. Peu à peu le chapelain et les autres officiers l'imitèrent. Verrou et Gonzague restèrent seuls.

—Les Latins, reprenait le bonhomme, appelaient cela le jeu de "latrunculi," ou petits voleurs. Les Grecs le nommaient latrikion. Sarrazin fait observer, dan, son excellent livre...

—Monsieur le marquis, interrompit Philippe de Gonzague, je vous demande pardon de ma distraction ; me permettez-vous de relever cette pièce ?

Par mégarde, il venait d'avancer un pion qui lui donnait partie gagnée. Verrou se fit un peu tirer l'oreille ; mais sa magnanimité l'emporta.

—Relevez, dit-il, monsieur le prince ; mais n'y revenez point, je vous prie. Les échecs ne sont point un jeu d'enfant. — Gonzague poussa un profond soupir.—Je sais, je sais, poursuivit le bonhomme d'un accent groguenard, nous sommes amoureux...

—A en perdre l'esprit, monsieur le marquis !

—Je connais cela, monsieur le prince. Attention au jeu ! Je prends votre fou.

—Vous ne m'achevâtes point hier, dit Gonzague en homme qui veut secouer de pénibles pensées, l'histoire de ce gentilhomme qui voulut s'introduire dans votre maison...

—Ah ! rusé matois ! s'écria Verrou, vous essayez de me distraire ; mais je suis comme César, qui dictait cinq lettres à la fois. Vous savez qu'il jouait aux échecs ?... Eh bien, le gentilhomme eut une demi-douzsine de coups d'épée là-bas, dans le fossé Pareille avanture a eu lieu plus d'une fois : aussi la médisance n'a jamais trouvé à mordre sur la conduite de Madame de Caylus.

—Et ce que vous faisiez alors en qualité de mari, monsieur le marquis, demanda négligemment Gonzague, le feriez-vous comme père ?

—Parfaitement, reprit le bonhomme ; je ne connais pas d'autre façon de garder les filles d'Eve... "Schah moto," monsieur le prince ! comme disent les Persans. Vous êtes encore battu.

Il s'étendit dans son fauteuil.

—De ces deux mots "shah moto," continua-t-il en s'arrangeant pour dormir sa sieste, qui signifie le roi est mort, nous avons fait "échec et mat" suivant Ménage et suivant Frère. Quant aux femmes, croyez-moi, de bonnes rapières autour de bonnes murailles, voilà le plus clair de la vertu !

Il ferma les yeux et s'endormit. Gonzague quitta précipitamment la salle à manger.

Il était à peu près deux heures après-midi. M. de Peyrolles attendait son maître en rôdant dans les corridors.

—Nos coquins? fit Gonzague dès qu'il l'aperçut.

—Il y en a six d'arrivés, répondit Peyrolles.

—Où sont-ils ?

—A l'auberge de la "Pomme d'Adam," de l'autre côté des douves.

—Qui sont les deux manquants ?

—Maître Cocardasse junior, de Tarbes, et frère Passepoil, son prévôt.

—Deux bonnes lames! fit le prince. Et l'autre affaire ?

—Dame Marthe est présentement chez Mlle de Caylus..

—Avec l'enfant ?

—Avec l'enfant.

—Par où est-elle entrée ?

—Par la fenêtre besse de l'étuve qui donne dans les fossés, sous le pont.

Gonzague réfléchit un instant, puis il reprit :

—As-tu interrogé dom Bernard ?

—Il est muet, répondit Peyrolles.

—Combien as-tu offert ?

—Cinq cents pistoles.

—Cette dame Marthe doit savoir où est le régistre... Il ne faut pas qu'elle sorte du château.

—C'est bien, dit Peyrolles.

Gonzague se promenait à grands pas,

—Je veux lui parler moi-même, murmura-il ; mais es-tu bien sûr que mon cousin de Nevers ait reçu le messrge d'Aurore ?

—C'est notre Allemand qui l'a porté.

—Et Nevers doit arriver ?

—Ce soir.

Ils étaient à la porte de l'appartement de Gonzague.

Au château de Caylus, trois corridors se coupaient à angle droit ; un pour le corps de logis, deux pour les ailes en retour.

L'appartement du prince était situé dans l'aile occidentale, terminée par l'escalier qui menait aux étuves. Un bruit se fit dans la galerie centrale.. C'était dame Marthe qui sortait du logis de Mlle de Caylus. Peyrolles et Gonzague entrèrent précipitamment chez ce dernier, laissant la porte entre-bâillée.

L'instant d'après, dame Marthe traversait le corridor d'un pas fugitif et rapide. Il faisait plein jour ; mais c'était l'heure de la sieste, et la mode espagnole avait franchi les Pyrérées. Tout le monde dormait au château de Caylus, dame Marth avait tout sujet d'espérer qu'elle ne ferait point de fâcheuse rencontre.

Comme elle passait devant la porte ce Gonzague, Peyrolles s'élança sur elle à l'improviste, et lui appuya fortement son mouchoir sur la bouche, étouffant ainsi son premier cri. Puis il l'a prit à bras-le-corps, et l'emporta, demi-évanouie, dans la chambre de son maître.

II.

COCARDASSE ET PASSEPOIL.

L'un enfourchait un vieux cheval de labour à longs crins mal peignés, à jambes cagneuses et poilues ; l'autre était assis sur un âne, à la manière des châtelaines voyageant au dos de leur palefroi.

Le premier se portait fièrement, malgré l'humilité de sa monture, dont la tête triste pendait entre les deux jambes. Il avait un pourpoint de buffle, lacé, au plastron taillé en cœur, des chausses de tiretaine piquées, et de ces belles bottes en entonnoir si fort à la mode sous Louis XIII. Il avait en outre un feutre rodomont et une énorme rapière. C'était maître Cocardasse junior, natif de Toulouse, ancien maître en fait d'armes de la ville de Paris, présentement établi à Tarbes, où il faisait maigre chère.

Le second était d'apparence timide et modeste. Son costume eût pu convenir à un clerc râpé : un long pourpoint noir, coupé droit comme une soutanelle, couvrait ses chausses noires, que l'usage avait rendues luisantes. Il était coiffé d'un bonnet de laine soigneusement rabattu sur ses oreilles, et pour chaussures, malgré la chaleur accablante, il avait de bons broquins fourrés.

A la différence de maître Cocardasse junior, qui jouissait d'une riche chevelure crépue, noire comme une toison de nègre et largement ébouriffée, son compagnon collait à ses tempes quelques mèches d'un blond déteint. Même contraste entre les deux terribles crocs qui servaient de moustaches au maître d'armes et trois poils blanchâtres érissés sur le long nez du prévôt.

Car c'était un prévôt, ce paisible voyageur, et nous vous certifions qu'à l'occasion il maniait vigoureusement la grande vilaine épée qui battait les flancs de son âne. Il se nommait Amable Passepoil. Sa patrie était Villedieu en basse Normandie, cité qui le dispute au fameux cru de Condé-sur-Noireau pour la production des bons drilles. Ses ami l'appeiait volontiers frère PassePoil, soit à cause de sa tournure cléricale, soit parcequ'il avait été valet de barbier et rat d'officine chimique avant de ceindre l'épée. Il était laid de toutes pièces, malgré l'éclair sentimental qui s'allumait dans ses petits peux bleus clignotants, quand une jupe de futaine rouge traversait le sentier. Au contraire, Cocardasse junior pouvait passer par tous pays pour un très-beau coquin.

Ils allaient tous deux, cahin-caha, sous le soleil du Midi. Chaque caillou de la route faisait broncher le bidet de Cocardasse, et, tous les vingt-cinq pas, le roussin de Passepoil avait des caprices.

—Eh donc ! mon bon, dit Cocardase avec un redoutable accent gascon, voilà deux heures que nous apercevons ce diable de château sur la montagne maudite. Il me semble qu'il marche aussi vite que nous.

Passepoil répondit, chantant du nez selon la gamme normande :

—Patience ! patience ! nous arriverons toujours assez tôt pour ce que nous avons à faire là-bas.

—Capédédiou ! frère Passepoil, fit le Cocardasse avec un gros soupir, si nous avions un peu de conduite, avec nos talents, nous aurions pu choisir notre besogne...

—Tu as raison, ami Cocardase, repliqua le Normand ; mais nos passions nous ont perdus.

—Le jeu, caramba ! le vin...

—Et les femmes ! ajouta Passepoil en levant les yeux au ciel.

Ils longeaient en ce moment les rives de la Clarabide, au milieu du val de Louron. Le Hachaz, qui soutenait comme un immense piédestal les constructions massives du château de Caylus, se dressait en face d'eux. Il n'y avait point de remparts de ce côté. On découvrait l'antique édifice, de la basse au faîte, et, certes, pour des amateurs de grandioses aspects, c'eût été ici une halte obligée.

Le château de Caylus, en effet, couronnait dignement cette prodigieuse muraille, fille, de quelque grande convulsion du sol dont le souvenir s'était perdu. Sous les mousses et broussailles qui couvraient ses assisès, on pouvait reconnaitre les traces de constructions païennes. La robuste main des soldats de Rome avait dû passer par là. Mais ce n'étaient que des vestiges, et tout ce qui sortait de terre appartenait au style lombard des dixième et onzième siècles. Les deux tours principales, qui flanquaient le corps de logis

4

au sud-est et au nord-est, étaient carrées et plutôt trapues que hautes. Les fenêtres, toujours placées au-dessus d'une meurtrière, étaient petites, sans ornement, et leurs cintres reposaient sur de simples pilastres dépourvus de moulures. Le seul luxe que se fût permis l'architecte consistait en une sorte de mosaïque. Les pierres, taillées et disposées avec symétrie, étaient séparées par des briques saillantes.

C'était le premier plan, et cette ordonnance austère restait en harmonie avec la nudité du Hachaz. Mais derrière la figure droite de ce vieux corps de logis, qui semblait bâti par Charlemagne, un fouillis de pignons et de tourelles suivait le plan ascendant de la colline et se montrait en amphithéâtre. Le donjon, haute tour octogone, terminé par une galerie byzantine à arcades tréflées, couronnait cette cohue de toitures, semblable à un géant debout parmi des nains.

Dans le pays, on disait que le château était bien plus ancien que les Caylus eux-mêmes.

A droite et à gauche des deux tours lombardes, deux tranchées se creusaient. C'étaient les deux extrémités des douves, qui étaient autrefois bouchées par des murailles, afin de contenir l'eau qui les emplissait.

Au delà des douves du nord, les dernières maisons du hameau de Tarrides se montraient parmi les hêtres. En dedans, on voyait la flèche de la chapelle, bâtie au commencement du treizième siècle dans le style ogival, et qui montrait ses croisées jumelles avec les vitraux étincellants de leurs quintefeuilles de granit.

Le château de Caylus était la merveille des vallées pyrénéennes.

Mais Cocardasse junior et frère Passepoil n'avaient point le goût des beaux-arts. Ils continuèrent leur route, et le regard qu'ils jetèrent à la sombre citadelle ne fut que pour mesurer le restant de la route à parcourir. Ils allaient au château de Caylus, et, bien que à vol d'oiseau, une demi-lieue à peine les en séparât encore, la nécessité où ils étaient de tourner le Hachaz les menaçait d'une bonne heure de marche.

Ce Cocardasse devait être un joyeux compagnon, quand sa bourse était ronde ; frère Passepoil lui-même avait sur sa figure naïvement futée tous les indices d'une bonne humeur habituelle ; mais aujourd'hui ils étaient tsstes, et ils avaient leurs raisons pour cela.

Estomac vide, gousset plat, perspective d'une besogne probablement dangereuse. On peut refuser semblable besogne, quand on a du pain sur la planche. Malheureusement pour Cocardasse et Passepoil, leurs passions avaient tout dévoré. Aussi Cocardasse disait :

—Capédédiou ! je ne toucherai plus ni une carte ni un verre !

—Je renonce pour jamais à l'amour ! ajoutait le sensible Passepoil.

Et tous deux bâtissaient de beaux rêves bien vertueux sur leurs futures économies.

– J'achèterai un équipage complet ! s'écria Cocardasse avec enthousiasme, et je me ferai soldat dans la compagnie de notre petit Parisien.

—Moi de même, appuyait Passepoil, soldat ou valet du major chirurgien.

—Ne ferais-je pas un beau chasseur du roi ?

—Le régiment où je prendrais du service serait sûr, au moins, d'être saigné proprement.

Et tous deux reprenaient :

—Nous verrions le petit Parisien ! Nous lui épargnerions bien quelque horion de temps en temps.

—Il m'appellerait encore son vieux Cocardasse.

—Il se moquerait du frère Passepoil, comme autrefois.

—Tron de l'air ! s'écria le Gascon en donnant un grand coup de poing à son bidet, qui n'en pouvait plus, mais nous sommes descendus bien bas pour des gens d'épée, mon bon ; mais à tout péché misèricorde ! Je sens qu'avec le petit Parisien je m'amenderais.

Passepoil secoua la tête lourdement.

—Qui sait s'il voudra nous reconnaître ? demanda-t-il en jetant un regard découragé sur son accoutrement.

—Eh ! mon bon ! fit Cocardasse, c'est un cœur que ce garçon-là !

—Quelle garde ! soupira Passepoil, et quelle vitesse !

—Quelle tenue sous les armes ! et quelle rondeur !

—Te souviens-tu de son coupé de revers en retraite ?

—Te rappelles-tu ses trois coups droits, annoncés dans l'assaut chez Delespine ?

—Un cœur !

—Un vrai cœur ! Heureux au jeu, toujours, capédédiou ! et qui savait boire !

— Et qui tournait la tête des femmes!

A chaque réplique, ils s'échauffaient. Ils s'arrêtèrent d'un commun accord pour échanger une poignée de main. Leur émotion était sincère et profonde.

—Mordioux ! fit Cocardasse, nous serons ses domestiques s'il le veut, le petit Parisien, n'est-ce pas, mon bon ?

—Et nous ferons de lui un grand seigneur ! acheva Passepoil ; comme ça, l'argent du Peyrolles ne nous portera pas malchance.

C'était donc M. de Peyrolles, l'homme de confiance de Philippe de Gonzague, qui faisait voyager ainsi maître Cocardasse et frère Passepoil.

Ils connaissaient bien ce Peyrolles, et mieux encore M. de Gonzague son patron. Avant d'enseigner aux hobereaux de Tarbes ce noble et digne art de l'escrime italienne, ils avaient tenu salle d'armes à Paris, rue Croix-des-Petits-Champs, à deux pas du Louvre. Et, sans le trouble que les "passions" apportaient dans leurs affaires, peut-être qu'ils eussent fait fortune, car la cour tout entière venait chez eux.

C'étaient deux bons diables, qui avaient fait sans doute, en un moment de presse, quelque terrible fredaine. Ils jouaient si bien de l'épée ! Soyons cléments, et ne cherchons pas trop pourquoi, mettant la clef sous la porte un beau jour, ils avaient quitté Paris comme si le feu eût été à leurs chausses.

Il est certain qu'à Paris, en ce temps-là, les maîtres en fait d'armes se frottaient aux plus grands seigneurs. Ils savaient souvent le dessous des cartes mieux que les gens de cour eux-mêmes. C'étaient de vivantes gazettes. Jugez si Passepoil, qui en outre avait été barbier, devait en connaître de belles !

En cette circonstance, ils comptaient bien tous deux tirer parti de leur science. Passepoil avait dit, en partant de Tarbes :

—C'est une affaire où il y a des millions. Nevers est la première lame du monde après le petit Parisien. S'il s'agit de Nevers, il faut qu'on soit généreux.

Et Cocardasse n'avait pu qu'approuver chaudement un discours si sage.

Il était deux heures après midi quand ils arrivèrent au hameau de Tarrides, et le premier paysan qu'ils rencontrèrent leur indiqua l'auberge de la "Pomme d'Adam."

A leur entrée, la petite salle basse de l'auberge était déjà presque pleine. Une jeune fille, ayant la jupe éclatante et le corsage lacé des paysannes de Foix, servait avec empressement, apportant brocs, gobelets d'étain, feu pour les pipes dans un sabot, et tout ce que peuvent réclamer six vaillants hommes après une longue traite accomplie sous le soleil des vallées pyrénéennes.

A la muraille pendaient six fortes rapières avec leur attirail.

Il n'y avait pas là une seule tête qui ne portât le mot spadassin écrit en lisibles caractères. C'étaient toutes figures bronzées, tous regards impudents, toutes effrontées moustaches. Un honnête bourgeois, entrant par hazard en ce lieu, serait tombé de son haut, rien qu'à voir ces profils de bravaches.

Ils étaient trois à la première table, auprès de la porte, trois Espagnols ; on pouvait le juger à la mine. A la table suivante, il y avait un Italien, balafré du front au menton, et vis-à-vis de lui un coquin sinistre dont l'accent dénonçait l'origine allemande. Une troisième table était occupée par une manière de rustre à longue chevelure inculte qui gressayait le patois de Bretagne.

Les Espagnols avaient nom Saldagne, Pinto et Pépé, dit el Matador, tous trois "escrimidores," l'un de Murcie, l'autre de Séville, le troisièmə de Pampelune. L'Italien était un brave de Spolète : il s'appelait Giuseppe Faënza. L'Allemand se nommait Staupitz, le bas Breton Joël de Jugan. C'était M. de Peyrolles qui avait ramassé toutes ces lames : il s'y connaissait.

Quand maitre Cocardasse et frère Passepoil franchirent le seuil du cabaret de la "Pomme d'Adam," après avoir mis leurs pauvres montures à l'étable, ils firent tous deux un mouvement en arrière à la vue de cette respectable compagnie. La salle basse n'était éclairée que par une seule fenêtre, et, dans ce demi-jour, la pipe mettait un nuage. Nos deux amis ne virent d'abord que les moustaches en croc saillant hors des maigres profils, et les rapières pendues à la muraille. Mais six voix enrouées crièrent à la fois ;

—Maître Cosardasse !

- Frère Passepoil !

Non sans accompagnement de jurons assortis ; juron des Etats du saint-père, juron des bords du Rhin, juron de Quimper-Corentin, juron de Murcie, de Navarre et d'Andalousie.

Cocardasse mit sa main en visière au-dessus de ses yeux.

—As pas pur ! s'écria-t-il, "todos camaradas !"

Tous des anciens ! traduisit Passepoil, qui avait la voix encore tremblante.

Ce Passepoil était un poltron de naissance que le besoin avait fait brave. La chair de poule lui venait pour un rien : mais il se battait mieux qu'un diable.

Il y eut des poignées de main échangées ; de ces bonnes poignées de main qui broient les phalanges ; il y eut grande dépense d'accolades : les pourpoints ds soie se frottèrent les uns contre les autres ; le vieux drap, le velours pelé entrèrent en communication. On eût trouvé de tout dans le costume de ces intrépides, excepté du linge blanc.

A continuer au prochain numéro.

En omnibus :

Mlle Lili, (très haut). — Maman, je veux descendre tout de suite.

La maman. — Pourquoi ?

Mlle Lili. —Je ne peux pas te le dire, tu me gronderais.

La maman. — Non, dis-le tout de même.

Mlle Lili, avec éclat. — Le monsieur en face de moi est trop laid !

$1.OO.

La semaine dernière, LE COURRIER DE L'OUEST protestait contre la manière injuste dont on le traite dans les bureaux de postes de Sa Majesté. Depuis lors, le mal semble avoir empiré, des plaintes nombreuses nous arrivent de diverses parts.

Certains de nos abonnés n'ont reçu leur journal qu'une seule fois depuis le 14 octobre dernier, malgré tout le soin que nous avons mis à le leur adresser régulièrement.

On ne nous fera pas croire que les autres journaux de la province aient à subir le même sort que nous ; ils n'auraient certainement pas la même patience.

Nous inclinons à attribuer notre malheur au fait que le COURRIER DE L'OUEST se publie en langue française, cause probable de la mauvaise volonté des employés de la poste. En ce cas, nous aurions une lutte à soutenir contre une certaine bureaucratie hostile.

Eh ! bien, nous ne reculerons pas.

En compensation des désagréments dont le service postal est la cause perpétuelle pour nos abonnés, et dans l'espérance d'augmenter le nombre de ces derniers, nons avons décidé de réduire le prix de l'abonnement à $1,00 par année.

Que nos amis et compatriotes ne se laissent pas décourager par la manœuvre de la bureaucratie des postes ; il y aura une fin. Nous prions aussi nos abonnés, anciens ou nouveaux, de nous tenir assidûment au courant de toutes les irrégularités dont ils auront à se plaindre dans la réception du journal, et, en même temps, d'adresser leurs plaintes à M. le Ministre des Postes lui-même, à Ottawa.

Leurs réclamations, jointes aux nôtres, répétés chaque semaine, encombrant la table de M. le Ministre, finiront bien par éveiller son attention d'une manière ou d'une autre.

Il s'agit de maintenir l'honneur de la langue française. Que tous s'abonnent donc au COURRIER DE L'OUEST, afin de lui aider dans cette lutte, pour laquelle il ne craint de faire des sacrifices.

Ainsi, à l'avenir, qu'on se le dise, tous pourront s'abonner au COURRIER DE L'OUEST moyennant $1.00 pour douze mois, $0.50 pour six mois.

La faveur marquée que nous avons reçue du public jusqu'à ce jour, du reste, nous permet d'opérer cette réduction, bien que nos dépenses soient élevées.

L'ADMINISTRATION

Dans un rayon de vingt à vingt-cinq milles autour d'Edmonton, il y a actuellement une assez grande quantité de bonnes terres à vendre, à des prix variant de cinq à douze piastres l'acre, suivant la qualité, la localité, les bâtisees et autres améliorations. Plus loin, à cause même de cet éloignement, la terre est à meilleur marché, quoique aussi bonne, souvent meilleure.

M. le Rédacteur du COURRIER DE L'OUEST, qui est en position d'obtenir chaque jour des renseignements concernant ces terres, se fera un plaisir et un devoir de les communiquer gratuitement à toutes les personnes de l'Est—Province de Québec, Etats-Unis, etc.—qui lui en feront la demande par écrit ou verbalement.

M. Chalifoux, cultivateur de la province de Québec, venant de Sainte-Rose, a récemment acheté trois sections—de 640 acres chacune—dans la paroisse de Beaumont, Alberta. On dit que M. Chalifoux a sept garçons à établir et que, pour le prix de $6,000, il a obtenu les 1,920 acres en question, avec maison et autres constructions. La terre est excellente.

M. Chalifoux a donc fait ici un placement de première classe.

M. Louis Arsenault, ci-devant gérant de l'hôtel Richelieu, est parti ce matin pour la province de Québec où il s'occupera de la circulation du COURRIER DE L'OUEST. M. Arsenault visitera les centres les plus importants de la province.

M. Léo Delâge, d'Edmonton, partira bientôt pour un voyage de quelques mois dans la province de Québec.

M. Leduc a été nommé gérant de l'hôtel Richelieu, en remplacement de M. Arsenault qui est parti pour la province de Québec.

M. M. Bertrand est entré à l'hôte Windsor, en qualité de gérant

M. J. B. Piché est reparti pour Lethbridge, après avoir acheté des porcs pour la charge d'un wagon du chemin de fer.

M. John Trottier, représentant l' "American Tobacco Co." était en ville hier et avant-hier.

Nous apprenons avec plaisir que M. O. Tessier est parfaitement rétabli d'une indisposition de quelques jours.

L'Hon. J. D. Rolland, l'un des grands industriels de Montréal, en compagnie de M. le député Bickerdike et autres, est à Edmonton depuis quelques jours. Leur voyage aurait quelque chose à faise avec l'Assusance "Manufacturers' Life" et l'établissement d'une succursale de la banque d'Hochelaga.

M. L. E. Fontaine, arpenteur fédéral, est revenu du Lac Sainte-Anne avec son équippe d'explorateurs. Il partira pour Lévis, sa résidence, dans une couple de jours.

La semaine dernière nous avons en l'honneur de recevoir la visite de M. André de Vienne, d'une des plus riches familles de France.

M. André de Vienne habite l'Alberta depuis trois ans ; il y possède un ranch important près de Calgary.

M. de Vienne a été charmé de sa courte visite à Edmonton, Strathcona, St Albert etc. : le mauvais temps l'a forcé à abréger sa visite : mais nous espérons le revoir ici sous peu.

Au printemps prochain M. André de Vienne à l'intention de visiter la contrée dans le but de choisir une grande quantité de terre vers le nord d'Edmonton et d'y établir un certain nombre de familles pauvres qu'il pourvoierait de terre, d'animaux, d'instruments agricoles etc. Nous félicitons M. de Vienne de sa généreuse intention et lui transmettons nos meilleurs souhaits de réussite dans son louable projet de colonisation. M. André de Vienne a aussi l'intention de s'occuper personnellement de commerce, d'agriculture et d'élevage dans l'Alberta et nous espérons que d'autres capitalistes français suivront son exemple et mettront à profit les avantages que leur offre notre riche contrée.

M. J. H. Picard, marchand, l'un des candidats de la présente élection municipale, est aussi l'un des pionniers d'Edmonton. Il possède une grande expérience de nos affaires municipales, attendu qu'il s'en occupe activement depuis dix ans. C'est pour cette raison qu'un grand nomdre de citoyens, surtout ceux de langue anglaise, l'ont sollicité de vouloir bien se laisser mettre en nomination pour un nouveau terme.

A Nos Lecteurs.

Nous expédierons gratis un numéro échantillon du COURRIER DE L'OUEST à toutes les personnes dont on voudra bien nous envoyer le nom et l'adresse.

Si, parmi nos abonnés il s'en trouve qui, ainsi que nous l'espérons, désireraient aider à notre œuvre patriotique, nous les prions de nous faire une liste contenant le nom et l'adresse d'un certain nombre de leurs parents ou de leurs amis auxquels nous pourrions envoyer gratis, et à titre d'échantillon, un exemplaire du COURRIER DE L'OUEST.

De la sorte, sans se donner une lourde peine, ni s'imposer de grands sacrifices, nos bienveillants lecteurs nous rendront un service que nous apprécierons avec reconnaissance.

L'ADMINISTRATION.

NOTES LOCALES

M. le maire Mackenzie a reçu avis que la Commission du Tarif viendra siéger à Edmonton le 12 du mois courant.

Les amis d'Edmonton, qui ont des amis [illegible] ou qui s'intéressent [illegible] paroisse canadienne-française, [illegible] devraient pas oublier le bazar qui s'y tiendra lundi et mardi prochains, [illegible] l'église.

En même temps, il y aura aussi [illegible] et concert. C'est une promesse [illegible] bien faire, une joyeuse [illegible]

Hier soir, s'est tenue une assemblée de colonisation, dans la salle du Cercle Richelieu, et cela à la suggestion de l'hon. J. D. Rolland, président de la Société de Colonisation de Montréal. On a jeté les basés d'une association dont le nom proposé serait : "Société de Colonisation d'Alberta."

Au momet de mettre sous presse, nous n'avons pas le temps d'en dire plus long pour aujourd'hui.

ST. ALBERT.

Les nombreux amis de M. L. J. A. Lambert, ex-député de St Albert, apprendront avec peine le malheureux accident qui lui est arrivé la semaine dernière.

M. Lambert en marchant dans la cour de sa ferme a glissé sur la terre gelée et dans sa chute s'est fracturé la rotule du genou.

Le Dr Giroux a réduit la fracture.

M. Lambert devra garder le lit pendant plusieurs semaines. Il a les sympathies de tous ses amis.

Notre élection municipale a donné lieu à un incident plus ou moins regrettable pour la personne qui en a été la victime innocente et pure, mais passablement amusant pour le reste de la population. Il y avait deux candidats sur les rangs pour la mairie : M. Hébert et M. Dawson.

Ce dernier, pour une raison ou pour une autre, peut-être pour faire du mystère et réserver une *grande surprise*, ayant attendu jusqu'au dernier instant pour produire son bulletin de présentation avec les accessoires requis, M. le président de l'élection, à la *grande surprise* de M. Dawson, proclama M. Hébert, son adversaire, élu par acclamation.

C'est que les papiers de M. Dawson rédigés en bonne et due forme, avaient un défaut, un seul défaut : il y manquait la signature.

MORINVILLE

Au commencement de la semaine, les intéressés dans l'affaire de la ligne du téléphone entre Morinville et St-Albert, ont tenu une assemblée et ont décidé de faire l'achat d'un Central et de procéder aux travaux d'installation le plus vite possible. Déjà la commande du central est donnée ainsi que le contrat pour les poteaux que nécessitera pareille installation.

\+ +

L'ouverture de notre bazar est fixée à Dimanche le 17 de ce mois, et durera trois jours. Ce bazar est organisé au profit de l'église, c. a. d. pour aider à la construction d'une nouvelle église. C'est là le premier bazar que nous aurons ici. Le comité des hommes et des Dames travaillent activement pour en assurer le succès. Des objets de grande valeur sont au jeu. Il y aura aussi beaucoup d'ojets de loterie qui feront bien comme cadeaux de Noël et du jour de l'an. Les amusements ne manqueront pas. Séances, concerts seront donnés Dimanche soir, le 17, par le Cercle Richelieu d'Edmonton, et lundi soir, le 18, par les jeunes gens d'ici. Cesconcertsserontdonnés dans l'église : entrée, 25c. seulement. Le bazar sera tenu dans les salles du Couvent. Des repas y seront donnés au prix de 25c. du billet, à partir de Dimanche midi, et tout le temps que durera le bazar. Ce qui ne sera pas sans beaucoup d'intérêt, c'est le conteste qu'il y aura entre MM. Emmanuel Rivet et Mathias Steffes. Déjà la campagne est commencée, et ça l'air qne la partie sera chaude.

Amis, à l'œuvre!

Le concert et *basket party* de dimanche dernier ont été un véritable succès. La salle Ringuette était littéralement remplie. La partie musicale a été très bien rendue et vivement goutée. Et puis, que de plaisir pendant la vente des paniers. C'est à qui aurait mis le premier et le dernier, parfois. Quelques unes ont payé cher le panier qu'ils reconnaissaient être celui de leur *chère moitié* ou de leur *chérie*. Il y eut de l'entrain. Le tout se termina par le réveillon auquel présidèrent l'appétit et la gaieté. Cette soirée a rapporté la jolie somme de $145.25 Merci.

WINTERBURN

La semaine dernière, Melle Stella Larue a donné une soirée, où assistaient les parents et les amis en grand nombre. Il y eut chant et musique. En somme, une charmante soirée en charmante compagnie.

ELECTIONS MUNICIPALLES

EDMONTON

Candidats mis en nomination

POUR LA MAIRIE

A. T. Cushing, proposé par Wm Short, Fred. Ross, J. Whitelaw, O. R. Fraser, W. McKay et autres.

Chas. May, proposé par J. A. McDougall, Alex. Dempsey, J. B. Mercer, John W. Morris, Robert Mays et autres.

***

Pour être syndics de l'école publique protestante : Alex. Taylor et Alex. May.

Pour être syndics du district de l'école séparée Saint-Joachien : P. E. Lessard et Joseph Schuster, élus par acclamation.

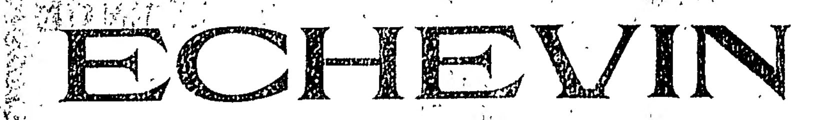
MARCHÉ D'EDMONTON.

Beurre	25c., la lb.
Œufs	30c. frais.
Charbon	$3.50 à $4.00
Paille	$3. à $4. la char.
Foin de Prairie	$6. à $12 "
Mil	$10. à $16. "
Avoine	20, 22 et 24c.
Lin	$2.25
Peaux	3c. à 4c. la lb.
Bœuf	2c. à 2½c. "
Volailles, — Canards,	10c.
Poulets de printemps,	10c.
Oies	10c.
Dindes	12½c. à 14c.
Orge	25 à 35c. le m.
Blé	65c.
Porc	4c. à 5c.
Mouton	5c.
Patates	40c. à 50c.

Votez pour

ROBERT MAYS

COMME



Ne manquez pas de lire notre feuilleton.